

RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

(Option : Banque-Assurance)

Code RNCP : 29535

Formation en alternance niveau II (Bac + 3)

OBJECTIFS

Être responsable de la performance commerciale de son équipe. Assurer le développement commercial en mode projet, mener des négociations complexes, animer la relation commerciale dans une optique de développement durable et contribuer à l'élaboration de la stratégie commerciale de l'entreprise. Il exerce dans les grandes entreprises organisées en réseaux, agence ou centre de profit que dans des PME/PMI.

PRE - REQUIS / CONDITIONS D'ACCÈS

Titre ou diplôme de niveau III - (Bac+2) issu de la filière technique ou commerciale ou Niveau bac+2 avec une expérience commerciale de 3 ans minimum. Aptitudes commerciales, capacités à piloter un projet/une équipe, sens des responsabilités. Permis de conduire obligatoire.

Satisfaire aux épreuves de sélection du CFA de la CCI Guyane (tests de positionnement et entretien de motivation)

CONTENU DE FORMATION / PROGRAMME

BLOC A :

Gérer et assurer le développement commercial;

BLOC B :

Prospecter, Analyser les besoins et Négocier une offre;

BLOC C :

Manager une action commerciale en mode projet;

BLOC D : OPTION

Commercialisation des produits Banque-Assurance;

ÉVALUATION PROFESSIONNELLE :

- ♦ Anglais - Préparation au TOEIC;
- ♦ Rapport de soutenance du mémoire;

DIPLÔME ET VALIDATION :

Le référentiel de certification se compose de contrôles continus, de la constitution d'un dossier professionnel, d'une soutenance (jury professionnel) et de l'évaluation des acquis en entreprise –le candidat doit valider les 3 blocs pour être certifié et le 4 bloc (banque –assurance) permet de valider la spécialisation banque-assurance). Le diplôme le

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ♦ Responsable Stratégique Commercial/Développeur commercial/Chargés d'affaires, responsable des ventes/Responsable grand compte ou chargé de développement grands comptes/Cadre technico-commercial.

Durée de la formation en alternance : 1 an – soit 700 heures.

Début des cours : septembre 2019

Alternance : 15 jours au CFA

15 jours en entreprise

Dispositif s :

- Contrat d'apprentissage

- Contrat ou période de professionnalisation et autres (coût à la charge de l'OPCA)

Lieu de formation :

CFA de la CCI GUYANE

41, Zone Artisanale GALMOT

97300 CAYENNE

Dans le cadre de l'alternance :

- pour l'apprenant formation gratuite et rémunérée selon votre âge par un pourcentage du SMIC.
- pour l'entreprise : exonérations des charges patronales selon la taille de celle-ci.